

ARTICLE PLU DU JOURNAL N°1

PLU - Plan Local d'Urbanisme

→ Qu'est-ce qu'un PLU ?

Aujourd'hui, les thématiques d'environnement, de déplacement, de mixité sociale, d'économie des espaces naturels sont revenues au centre des priorités en matière d'aménagement du territoire. De manière synthétique, le PLU doit permettre de satisfaire des besoins de la population (habitat, emploi, services, etc) dans une logique de développement durable du territoire. Il s'agit donc de trouver un juste équilibre entre ce développement et les enjeux environnementaux : renouvellement urbain, mixité (urbaine et sociale) et gestion économe du sol (lutte contre la réduction des espaces naturels et agricoles) sont des impératifs majeurs.

→ Pourquoi remplacer notre Plan d'Occupation des Sols (POS) par un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

Notre Plan d'Occupation des Sols est ancien : il a quasiment 30 ans et ne répond plus aux enjeux actuels. De plus, la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) du 20 février 2014 a profondément bouleversé les règles applicables aux communes qui ne sont pas encore dotées d'un PLU. Concrètement, tous les POS qui n'auront pas été transformés en PLU, au plus tard le 20 février 2017, deviendront caducs à partir de cette date. Auquel cas, c'est le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui s'appliquera sur le territoire communal. Afin d'éviter l'application de telles règles qui sont extrêmement contraignantes, la municipalité a donc décidé d'engager sans tarder la mise en œuvre de ce PLU.

→ Où en est la procédure à ce jour ?

Suite à un appel d'offre lancé courant septembre, 6 cabinets d'étude ont répondu. C'est l'offre du Cabinet REPLIQUE (situé à Meylan) qui a été retenue. Les premières réunions de travail avec ce cabinet débuteront en tout début d'année 2015. Le code de l'urbanisme prévoit la mise en place d'une concertation avec la population pendant toute la durée des études d'élaboration du PLU. Cette concertation doit créer les conditions suffisantes permettant un réel échange avec la population en ne se limitant pas à une simple information du public. Le but étant bien sûr d'aboutir à un PLU partagé avec la population. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des dates de ces rencontres !